

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE VENNECY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450333600015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE PITHIVIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VENNECY (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	47
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	50
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	61
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	62
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	65
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	67
A1.908 - Fonction 8 - Transports	70
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	74
A2.01 - Opérations non ventilables	76
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	77
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	81
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	88
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	91
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	92
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	93
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	96
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	98
A2.938 - Fonction 8 - Transports	101
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	105
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	106
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	110
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	111

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	47
B3.2 - Etalement des provisions	49
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	50
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	51
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affection spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	54
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	59
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	60
B11.2 - Liste des établissements publics créés	61
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	62
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	65
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	66

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques		Informations fiscales (N-2)	
	Valeurs		Collectivité
Population totale			
	2 084		596,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 004,92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	850,50
3	Dépenses d'équipement brut / population	372,39
4	Encours de dette / population (2) (3)	500,69
5	DGF / population	181,38
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	34,22 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	122,42 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	43,78 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	58,87 %
10	Eniarne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-18,16 %

1.1.1.1 A monotonous colon has dimensionless quantities and values that can be compared. Information must be given in the following form:

... et de l'enseignement scolaire, les dispositions réglementaires et réglementaires approuvées à la concurrence. Il convient d'autant

2) Les taux s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du 1^{er} janvier N.

du code général des impôts

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité semi budgétaire :

- budgetaire par délibération N° _____ du _____.

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé » Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

		I
	C1	

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté
TOTAL DU BUDGET	2 384 369,51	2 653 888,67	381 340,97
Investissement	1 066 862,12	1 027 111,90	(3) 368 801,25
Fonctionnement	1 317 507,39	1 626 776,77	(4) 12 539,72

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	24 224,00	III + IV	177 113,00
Investissement	24 224,00	III	177 113,00
Fonctionnement	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	803 749,13
Investissement	A2 + B2	481 940,03
Fonctionnement	A3 + B3	321 809,10

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 24 224,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 088,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	21 136,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		C3
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 177 113,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	177 113,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	827 327,03	334 550,00	
		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	24 224,00	187 950,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	329 051,03	
		=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	851 551,03	851 551,03	
		+	+	
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 094 250,10	1 772 441,00	
		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent)	
		=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 094 250,10	2 094 250,10	
		+	+	
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 945 801,13	2 945 801,13	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	----------

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	9 855,00	3 088,00	5 912,00	0,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 381 912,25	21 136,00	745 915,03	0,00	767 051,03
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 385 067,25	24 224,00	751 827,03	0,00	776 051,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	241 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	73 300,00	0,00	75 500,00	0,00	75 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		314 300,00	0,00	75 500,00	0,00	75 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 709 367,25	24 224,00	827 327,03	0,00	851 551,03

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 709 367,25	24 224,00	827 327,03	0,00	851 551,03
+					
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
=					
			TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		851 551,03

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	545 500,00	187 950,00	109 550,00	0,00	297 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		545 500,00	187 950,00	109 550,00	0,00	297 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	335 000,00	0,00	225 000,00	0,00	225 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	460 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		795 066,00	0,00	225 000,00	0,00	225 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 340 566,00	187 950,00	334 550,00	0,00	522 500,00

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 340 566,00	187 950,00	334 550,00	0,00	522 500,00	
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------	--

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	329 051,03
--	------------------------------------------------------------	-------------------

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	851 551,03
--	-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	0,00
----------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 1649.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	733 052,72	0,00	1 159 337,10	0,00	1 159 337,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	705 700,00	0,00	716 750,00	0,00	716 750,00
014	Atténuations de produits	102 700,00	0,00	102 250,00	0,00	102 250,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	94 045,00	0,00	94 378,00	0,00	94 378,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 635 497,72	0,00	2 072 715,10	0,00	2 072 715,10
66	Charges financières	21 900,00	0,00	20 300,00	0,00	20 300,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	300,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	596,00		935,00	0,00	935,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 658 293,72	0,00	2 094 250,10	0,00	2 094 250,10

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 658 293,72	0,00	2 094 250,10	0,00	2 094 250,10
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 094 250,10
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	148 060,00	0,00	141 950,00	0,00	141 950,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 020 200,00	0,00	1 128 500,00	0,00	1 128 500,00
74	Dotations et participations (3)	432 268,00	0,00	458 276,00	0,00	458 276,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	39 515,00	0,00	43 015,00	0,00	43 015,00
Total des recettes de gestion courante		1 640 043,00	0,00	1 771 941,00	0,00	1 771 941,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	5 711,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 645 754,00	0,00	1 772 441,00	0,00	1 772 441,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 645 754,00	0,00	1 772 441,00	0,00	1 772 441,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	321 809,10
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 094 250,10
-----------------------------------------------	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	75 500,00	0,00	75 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	9 000,00	0,00	9 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	767 051,03	0,00	767 051,03
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	851 551,03	0,00	851 551,03

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	851 551,03
-----------------------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 159 337,10		1 159 337,10
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	716 750,00		716 750,00
014 Atténuations de produits	102 250,00		102 250,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	94 378,00	0,00	94 378,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	20 300,00	0,00	20 300,00
67 Charges spécifiques (9)	300,00	0,00	300,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	935,00	0,00	935,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	2 094 250,10	0,00	2 094 250,10

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 094 250,10
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	225 000,00	0,00	225 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	297 500,00	0,00	297 500,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	522 500,00	0,00	522 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	329 051,03
-----------------------------------------------------	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	851 551,03
-----------------------------------------------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	200,00		200,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	141 950,00		141 950,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	1 128 500,00		1 128 500,00
74 Dotations et participations (8)	458 276,00		458 276,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	43 015,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	500,00	0,00	500,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 772 441,00	0,00	1 772 441,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	321 809,10
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 094 250,10
------------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
						II		III = I + II	
	TOTAL	1 709 367,25	24 224,00	0,00	827 327,03	0,00	0,00	827 327,03	851 551,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 855,00	3 088,00	0,00	5 912,00	0,00	0,00	5 912,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 381 912,25	21 136,00	0,00	745 915,03	0,00	0,00	745 915,03	767 051,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 395 067,25	24 224,00	0,00	751 827,03	0,00	0,00	751 827,03	776 051,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	241 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	73 300,00	0,00		75 500,00	0,00	0,00	75 500,00	75 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
	Total des dépenses financières	314 300,00	0,00	0,00	75 500,00	0,00	0,00	75 500,00	75 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 709 367,25	24 224,00	0,00	827 327,03	0,00	0,00	827 327,03	851 551,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

Total des dépenses d'investissement cumulées

851 551,03

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »);
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041 ;
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	880 500,00	187 950,00	334 550,00	0,00	522 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	545 500,00	187 950,00	109 550,00	0,00	297 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	545 500,00	187 950,00	109 550,00	0,00	297 500,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	335 000,00	0,00	225 000,00	0,00	225 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	335 000,00	0,00	225 000,00	0,00	225 000,00
45 Chèques d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	880 500,00	187 950,00	334 550,00	0,00	522 500,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	329 051,03
---------------------------------------------------------------	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	851 551,03
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									= +
TOTAL	1 709 367,25	24 224,00	0,00	827 327,03	0,00	0,00	827 327,03		851 551,03
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 855,00	3 088,00	0,00	5 912,00	0,00	0,00	5 912,00		9 000,00
203 Frais d'études, recherche, développement	6 500,00			5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		5 000,00
2051 Concessions, droits similaires	3 355,00	3 088,00		912,00	0,00	0,00	912,00		4 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	1 381 912,25	21 136,00	0,00	745 915,03	0,00	0,00	745 915,03		767 051,03
212 Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00		2 000,00
2131 Bâtiments publics	771 097,25	19 500,00	0,00	614 298,03	0,00	0,00	614 298,03		633 798,03
2135 Installations générales, agencements	0,00			6 000,00	0,00	0,00	6 000,00		6 000,00
2152 Installations de voirie	383 000,00	0,00		62 600,00	0,00	0,00	62 600,00		62 600,00
21532 Réseaux d'assainissement	55 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		5 000,00
21538 Autres réseaux	63 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	3 800,00			6 864,00	0,00	0,00	6 864,00		8 500,00
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 800,00	1 636,00							
2181 Install. générales, agencements	56 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00		30 000,00
2182 Matériel de transport	32 300,00	0,00		8 600,00	0,00	0,00	8 600,00		0,00
2183 Matériel informatique	600,00	0,00		10 553,00	0,00	0,00	10 553,00		8 600,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	8 315,00	0,00							10 553,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
231 Immobilisations corporelles en cours	3 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement	1 395 067,25	24 224,00	0,00	751 827,03	0,00	0,00	751 827,03		776 051,03
10 Dotations, fonds divers et réserves	241 000,00	0,00						0,00	0,00
10226 Taxe d'aménagement	241 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

MAIRIE DE VENNECY - COMMUNE DE VENNECY - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Vote de Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	73 300,00	0,00	75 500,00	0,00	75 500,00	75 500,00
1641	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus	73 000,00 300,00	0,00 0,00	74 500,00 1 000,00	0,00 0,00	74 500,00 1 000,00	74 500,00 1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00				
Total des dépenses financières	314 300,00	0,00	75 500,00	0,00	0,00	75 500,00	75 500,00
45***	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 709 367,25	24 224,00	0,00	827 327,03	0,00	827 327,03	851 551,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00		0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00		0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		0,00		0,00	0,00

- (1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2-1 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT								A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE****III****A3**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote) = I + II
				I	II	
TOTAL	880 500,00	187 950,00	334 550,00		0,00	522 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	545 500,00	187 950,00	109 550,00	0,00	0,00	297 500,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	121 000,00	116 000,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00
1322 Subv. non transf. Régions	23 500,00	23 500,00	0,00	0,00	0,00	35 200,00
1323 Subv. non transf. Départements	81 000,00	0,00	50 300,00	0,00	0,00	50 300,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	77 000,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	4 800,00
13461 Dot. équip. territoires ruraux non transf.	199 000,00	36 725,00	11 075,00	0,00	0,00	47 800,00
13462 Dotation de soutien à l'invest. local	44 000,00	11 725,00	17 675,00	0,00	0,00	29 400,00
1348 Autres fonds non transférables	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238 Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	545 500,00	187 950,00	109 550,00		0,00	297 500,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	335 000,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00
10222 FCTVA	65 000,00	0,00	155 000,00	0,00	0,00	155 000,00
10226 Taxe d'aménagement	270 000,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpté de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	335 000,00	0,00	225 000,00		0,00	225 000,00
45 Chapirois d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles					0,00	522 500,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00				0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00				0,00	0,00
2178 Autres immo. corporelles (mise à dispo)	0,00				0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00				0,00	0,00

MAIRIE DE VENNECY - COMMUNE DE VENNECY - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
				II	III = I + II
203 Frais d'études, recherche, développement	0,00	I		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00			0,00	0,00

- (1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (PI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III		B					

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées hors AE 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 2 094 250,10
	TOTAL	1 658 293,72	0,00	2 094 250,10	0,00	0,00	2 094 250,10
011	Charges à caractère général (3)	733 052,72	0,00	1 159 337,10	0,00	0,00	1 159 337,10
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	705 700,00	0,00	716 750,00	0,00	0,00	716 750,00
014	Atténuations de produits	102 700,00	0,00	102 250,00	0,00	0,00	102 250,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	94 045,00	0,00	94 378,00	0,00	0,00	94 378,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 635 497,72	0,00	2 072 715,10	0,00	0,00	2 072 715,10
66	Charges financières	21 900,00	0,00	20 300,00	0,00	0,00	20 300,00
67	Charges spécifiques (3)	300,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	596,00		935,00	0,00	0,00	935,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00			
	Total des dépenses financières	22 796,00	0,00	21 535,00	0,00	0,00	21 535,00
	Total des dépenses réelles	1 658 293,72	0,00	2 094 250,10	0,00	0,00	2 094 250,10
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		0,00		0,00	0,00

0002 Résultat reporté ou anticipé (5)	2 094 250,10
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 094 250,10

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
--	--	-----	---

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	148 060,00	0,00	141 950,00	0,00	141 950,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 020 200,00	0,00	1 128 500,00	0,00	1 128 500,00
74	Dotations et participations (2)	432 268,00	0,00	458 276,00	0,00	458 276,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	39 515,00	0,00	43 015,00	0,00	43 015,00
Total des recettes de gestion des services		1 640 043,00	0,00	1 771 941,00	0,00	1 771 941,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	5 711,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 711,00	0,00	500,00	0,00	500,00
Total des recettes réelles		1 645 754,00	0,00	1 772 441,00	0,00	1 772 441,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	321 809,10
Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 094 250,10

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 0,00	Vote de l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3) 0,00	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II 0,00	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE 0,00	Pour information Crédits gérés hors AE 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 2 094 250,10
	TOTAL	1 658 293,72	0,00	2 094 250,10		0,00	0,00	2 094 250,10	2 094 250,10
011	Charges à caractère général (4)	733 052,72	0,00	1 159 337,10		0,00	0,00	1 159 337,10	1 159 337,10
6042	Achats de prestations de services	26 500,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60612	Énergie - Électricité	120 000,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60618	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	8 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 500,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 700,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	13 042,00	0,00	12 888,00	0,00	0,00	0,00	12 888,00	12 888,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	20,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
613	Locations	4 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	7 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 500,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 200,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Divers	251 000,72	0,00	756 829,10	0,00	0,00	0,00	756 829,10	756 829,10
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	27 610,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	5 400,00
623	Pub., publications, relations publiques	22 100,00	0,00	24 100,00	0,00	0,00	0,00	24 100,00	24 100,00
625	Déplacements et missions	400,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 700,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00

MAIRIE DE VENNECY - COMMUNE DE VENNECY - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
									III
627	Services bancaires et assimilés	250,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	1 550,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	705 700,00	0,00	716 750,00	0,00	0,00	716 750,00	716 750,00	716 750,00
6218	Autre personnel extérieur Impôts, taxes, versements (autre orga.)	700,00	0,00	750,00	0,00	0,00	750,00	750,00	750,00
633	Personnel titulaire	13 000,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
6411	Personnel non titulaire	440 000,00	0,00	441 000,00	0,00	0,00	441 000,00	441 000,00	441 000,00
6413	Charges sécurité sociale et prévoyance	60 000,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6450	Autres charges sociales	192 000,00	0,00	193 000,00	0,00	0,00	193 000,00	193 000,00	193 000,00
6470	Atténuations de produits	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
014	Degrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	102 700,00	0,00	102 250,00	0,00	0,00	102 250,00	102 250,00	102 250,00
7391111	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	700,00	0,00	750,00	0,00	0,00	750,00	750,00	750,00
7391118	Attribution de compensation	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7392211	Fonds péréquation res. com. et intercom	100 000,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	94 045,00	0,00	94 378,00	0,00	0,00	94 378,00	94 378,00	94 378,00
65132	Prix	1 630,00	0,00	1 850,00	0,00	0,00	1 850,00	1 850,00	1 850,00
65311	Indemnités de fonction	41 000,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	55,00	0,00	55,00	0,00	0,00	55,00	55,00	55,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
65568	Autres contributions	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65733	Subv. fonct. départements	250,00	0,00	250,00	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
657363	Subv.Fonct.CCAS/CIAS	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	4 500,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	35 600,00	0,00	34 113,00	0,00	0,00	34 113,00	34 113,00	34 113,00

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65888	Autres	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 635 497,72	0,00	0,00	2 072 715,10	0,00	0,00	2 072 715,10
66	Charges financières	21 900,00	0,00		20 300,00	0,00	20 300,00	20 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	21 900,00	0,00		20 300,00	0,00	20 300,00	20 300,00
67	Charges spécifiques (4)	300,00	0,00		300,00	0,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	0,00		300,00	0,00	300,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	596,00			935,00	0,00	935,00	935,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	596,00			935,00	0,00	935,00	935,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
Total des charges financières et spécifiques		22 796,00	0,00	0,00	21 535,00	0,00	21 535,00	21 535,00
Total des dépenses réelles		1 658 293,72	0,00	0,00	2 094 250,10	0,00	2 094 250,10	2 094 250,10
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de complais.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 645 754,00	0,00	1 772 441,00	0,00	1 772 441,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	148 060,00	0,00	141 950,00	0,00	141 950,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 700,00	0,00	7 300,00	0,00	7 300,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	360,00	0,00	400,00	0,00	400,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	122 000,00	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00
70698	Autres prestations de services	400,00	0,00	250,00	0,00	250,00
70845	Mise à displo personnel communes du GFP	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à displo personnel GFP de rattach.	8 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	11 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com -5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 020 200,00	0,00	1 128 500,00	0,00	1 128 500,00
73111	Impôts directs locaux	950 000,00	0,00	1 077 000,00	0,00	1 077 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	70 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73172	Taxe de séjour	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
7318	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (5)	432 268,00	0,00	458 276,00	0,00	458 276,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	181 558,00	0,00	187 230,00	0,00	187 230,00
741121	DSR des communes	100 000,00	0,00	124 826,00	0,00	124 826,00
741127	DNP des communes	55 000,00	0,00	65 937,00	0,00	65 937,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	293,00	0,00	293,00
744	FCTVA	2 680,00	0,00	2 440,00	0,00	2 440,00
74718	Autres participations Etat	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	430,00	0,00	550,00	0,00	550,00
74751	Participation GFP de rattachement	13 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	45 000,00	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	30 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	39 515,00	0,00	43 015,00	0,00	43 015,00
752	Revenus des immeubles	30 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	15,00	0,00	15,00	0,00	15,00
7588	Autres produits divers gestion courante	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
Total des recettes de gestion des services		1 640 043,00	0,00	1 771 941,00	0,00	1 771 941,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	5 711,00	0,00	500,00	0,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)					
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 211,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 645 754,00	0,00	1 772 441,00	0,00	1 772 441,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Differences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00		0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

MAIRIE DE VENNECY - COMMUNE DE VENNECY - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise			
SALON BIEN ETRE		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	0	A-1
SALON DE COIFFURE		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	0	A-1
SOPHROLOGUE		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	0	A-1
salon coiffure		01/01/2002	01/01/2002	0,00	F		0,000	0,000		X	XX	0	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (Total) (9)				0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)				0,00									
1687 Autres dettes (Total)				0,00									
Total général				1 480 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal , montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt (14)	Index (14) (13)	Type de taux	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice (cas échéant) (17)
										Capital	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts en établissements financiers (Total)		0,00		970 575,55						74 448,81	20 283,51	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		970 575,55						74 448,81	20 283,51	0,00
496310		0,00	A-1	96 798,71	7,58	F				12 019,58	1 043,02	0,00
844520		0,00	A-1	445 950,54	14,00	F				28 208,79	6 705,25	0,00
FS100711D0970		0,00	A-1	427 326,30	10,67	F				34 220,44	12 535,24	0,00
1643 Emprunts en devise (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
CAUTION - CLE BOITE		0,00	A-1	0,00	0,00	F				0,000	0,00	0,00
ELECTRIQUE										0,000	0,00	0,00
PLACE ST		0,00	A-1	0,00	0,00	F				0,000	0,00	0,00
CAUTION CLE ST		0,00	A-1	0,00	0,00	F				0,000	0,00	0,00
Loyer										0,000	0,00	0,00
Communal										0,000	0,00	0,00
SALON BIEN ETRE		0,00	A-1	0,00	0,00	F				0,000	0,00	0,00
SALON DE COIFFURE		0,00	A-1	0,00	0,00	F				0,000	0,00	0,00

MAIRIE DE VENNECY - COMMUNE DE VENNECY - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? OIN (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice		
								Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
SOPHROLOGUE salon coiffure		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
(Total)		0,00										
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		970 575,55				74 448,81	26 283,51	0,00	1 744,03	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû (10)
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indice inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indiciaire zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie, indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définie de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indicat
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trappe)	Nombre de produits % de l'encours	10 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	970 575,56	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0 0,00	
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUÉES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUTIVES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		595,96	595,96	338,49	257,47
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		595,96	595,96	338,49	257,47
Restauration scolaire	0,00	01/01/2023	595,96	595,96	338,49	257,47
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		595,96	595,96	338,49	257,47

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		595,96	595,96	338,49	257,47

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires différentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étagement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

IV	B7.1
-----------	-------------

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	1 209 000,00	1 071 396,73	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
 Marchés de partenariat (4)			
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantí	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 209 000,00	1 071 396,73									27 163,13	74 163,41
VALLOGIS	2018	P	VEFA-Venney-Chantelon	EPFA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	787 500,00	675 975,89	32,33	A	F	1,350	F	1,350	-		19 191,32	49 665,37
VALLOGIS	2018	P	VEFA-VENNECY-CHANTENON	EPFA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	256 000,00	241 952,78	44,33	A	F	1,350	F	1,350	-		6 333,82	13 825,43
VALLOGIS	2018	P	VEFA-VENNECY-CHANTENON	EPFA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 000,00	43 069,08	42,33	A	F	0,550	F	0,550	-		470,56	2 713,30
VALLOGIS	2018	P	VEFA-VENNECY-CHANTENON	EPFA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	116 500,00	110 398,98	34,33	A	F	0,550	F	0,550	-		1 167,43	7 958,31
TOTAL GENERAL					1 209 000,00	1 071 396,73									27 163,13	74 163,41

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 94 732,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 94 732,32
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 772 441,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 5,34
	I / II

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 151-30 du CGCT

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réalisées de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		TOTAL					
2017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
2018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Péodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de péodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

		IV
		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65738	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	ASSO DON DU SANG BENEVOLE DE NEUVILLE AUX BOIS Mme Valérie Leurin EPA UNION DU LOIRET DES DDEN	Personne physique Association	50,00 20,00
65738	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	EPA SOCIETE DE CHASSE ST HUBERT	Association	2 000,00
65748	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	EPA ASS TAMBOURS ET CLAIRONS	Association	300,00
65748	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	EPA VENNECY LOISIRS	Association	7 000,00
65748	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	EPA VENNECY MUSIC	Association	6 500,00
65748	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	EPA AMICALE SPORTIVE DE VENNECY	Association	10 500,00
65748	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	EPA AMICALE SAPEURS POMPIERS DE VENNECY	Association	853,00
65748	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	ANCIENS COMBATTANTS	Autre personne de droit privé	100,00
65748	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	EPA COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Association	2 000,00
65748	SUBVENTION 2024	SUBVENTION 2024	EPA RECREATIV	Association	100,00

(1) Indiquer l'article d'impulsion de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	3,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique	C	1,00	3,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 1 ^e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2 ^e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM ppal 1 ^e classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	4,00	17,00	17,00	0,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT8950102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année), correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)	CONTRAT					
				(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)							0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)							0,00		
Agen administratif	C	ADM					0,00	A Remplacement	
Agent de restauration scolaire	C	TECH					0,00	A Remplacement	
Agents d'entretien	C	TECH					0,00	A Remplacement	
TOTAL GENERAL							0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre dédié de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote-part de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-9 : Contractuel territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 : Mobilités particulières : parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDI) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 32-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fait comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES	

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Délegation de service public (3) /4)				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Détenzione d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
09/07/2018 -	CDC CAISSE DES DEPOTS	CDC CAISSE DES DEPOTS	Etablissement Public National	47 000,00
09/07/2018 -	CDC CAISSE DES DEPOTS	CDC CAISSE DES DEPOTS	Etablissement Public National	787 500,00
09/07/2018 -	CDC CAISSE DES DEPOTS	CDC CAISSE DES DEPOTS	Etablissement Public National	256 000,00
09/07/2018 -	CDC CAISSE DES DEPOTS	CDC CAISSE DES DEPOTS	Etablissement Public National	118 500,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession affermage, régime intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de communes de la Forêt		TFA	99 751,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11,2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Categorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	329 051,03	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	163 726,00	163 726,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	74 500,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	225 000,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	150 500,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	74 500,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	74 500,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	74 500,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	225 000,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	225 000,00	0,00
10222	FCTVA	155 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	70 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		1 908 000,00	13,30	47,38	0,00	904 010,00	13,30
TFPNB		63 600,00	10,61	65,83	0,00	41 868,00	10,61
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		36 800,00	-3,05	15,10	0,00	5 557,00	-3,05
TOTAL		2 008 400,00	12,87			951 435,00	13,07

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détaillez les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Vennecy, le 08/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Vennecy, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BEAURAIN-DURU Valérie	
BONHOMMET Christophe	
BOURLET Stéphane	
CHAMBLET Christine	
CHENEAU Patrick	
DESLANDES Roger	
GANGNERON Frédérique	
GAUCHER Pierre	
GITON Pierre-Alexandre	
JALAGEAS Jean	
LOISEAU Dominique	
MACHADO Joaquim	
MOUZET Laetitia	
MUNOZ Camillo	
PERREAU Anne	
STROUPPE-MEUNIER Julie	
THIBAULT Stéphane	
THO Dany	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2024, et de la publication le 09/04/2024

A Vennecy, le 09/04/2024

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Vennecy, le 08/04/2024
Le Maire.



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Vennecy, le 08/04/2024

Les membres du Conseil Municipal.

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES : Pour :

15

Contre :

1

Abstention :

0

Date de convocation :

04/04/2024

DESLANDES Roger	
CHAMBLET Christine	
LOISEAU Dominique	
JALAGEAS Jean	
MACHADO Joaquim	
BONHOMMET Christophe	
BEAURAIN-DURU Valérie	
PERREAU Anne	
GANGNERON Frédérique	
STROUPPE-MEUNIER Julie	
BOURLET Stéphane	
THIBAULT Stéphane	
MOUZET Laetitia	

ARRETE ET SIGNATURES

THO Dany	
GITON Pierre-Alexandre	
GAUCHER Pierre	
MUNOZ Camillo	
CHENEAU Patrick	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Vennecy, le